



**Compte-rendu du Bureau - lundi 8 juillet 2019**  
**Maison Des Sports - Nantes**  
**19h00**

Présents : Françoise de BERNON, Philippe COMBE, Claude GANGLOFF, Jean-Michel QUENTIN.

Invités : Guillaume PAPIN, Pascale ROBINEAU, Emilie SERY (Responsable Administrative et Financière), Laura THÉRET (remplaçante d'Émilie SÉRY),

Excusés : François COURTOIS, Vincent DUCASSE, Michel LEVI DI LEON (CTS), Christophe LUYS, Didier MARION, Yves PENNANEAC'H,

Absents : Ludivine TANGUY

**1. Assemblée Générale Ligue :**

Oubli de faire valider l'élection de Françoise de BERNON en septembre dernier, à la plus proche AG après sa désignation (juin 2019).

Effectivement, suivant les statuts, l'AG du 22 juin 2019 aurait dû procéder à l'élection de la Présidente. Du fait de l'oubli, lors du prochain Comité Directeur du 7 septembre, il faudra élire la Présidente par Intérim.

*Arrivée de Guillaume PAPIN à 20h02*

*Organisation :*

Besoin d'avoir les mêmes documents que les clubs à la tribune et pour les invités, dont le diaporama. Prévoir également un ordre du jour synthétique.

Distinctions : besoin de réduire le nombre de récipiendaires (certains ne sont plus licenciés ou n'ont plus d'activité bénévole). De plus, prévoir de classer les distinctions par Comité Départemental et par ordre alphabétique. Proposition de ne remettre que les médailles d'Or et éventuellement d'Argent afin réduire la durée de la remise des récompenses.

Proposition de diffuser une vidéo ou des photos de l'année sportive.

Incorrection de certains clubs et élus du 44, qui sont partis pendant les allocutions des élus. Proposition d'adresser un mail de rappel du règlement à tous les clubs pour l'année prochaine afin d'appliquer le règlement (amendes).

Sur Procès-Verbal de l'AG le club de RIEZ-VIE était présent, la procuration a été oubliée dans la pochette du Comité. Le club n'aura donc pas d'amende.

Cinq clubs ont été amendés : trois ont contesté car le mail est tombé en indésirable. Accord pour infliger la moitié de l'amende.

Deux clubs (MISSILLAC et MONSIREIGNE) ont donné procuration, mais le titulaire de la procuration a oublié de signer. Accord qu'il n'y aura pas d'amende, en échange des procurations, sinon les clubs devront payer la moitié de l'amende.

### *Calendrier 2019-2020 :*

Réunions de Bureaux : 14/10 à Nantes, 18/11 à Angers, 16/12 à Nantes, 03/02 à Angers, 02/03 à Nantes, 06/04 à Angers, 04/05 à Nantes.

Comités Directeurs : 07/09, le 18/01, le 25/04 et le 30/05 à Angers.

Assemblée Générale de la Ligue : 20/06 dans le 44.

Festyvolley : 07 ou 14 juin. Lieu à définir.

CRA : 14/09.

Interdépartementaux : « Aller » le 1<sup>er</sup> novembre (49 ou 53) et « Retour » le 17 mai (49 ou 53).

Interdépartementaux M11 : le 26/04 dans le 44.

Stages CRE : du 24 au 26/08, du 21 au 23/10, du 27 au 29/12 ou du 02 au 04/01, du 17 au 20/02, du 21 au 24/04.

Volleyades : M15/M14 à compter du 01/05 à Vitrolles. M17 du 15 au 17/05 à Chatenay.

M13 du 29/05 au 01/06 (lieu à définir).

Volonté des techniciens d'organiser les Volleyades pour l'édition 2022.

CCS : réflexion remettant en cause la catégorie M12, car peu d'ancienneté dans le volley.

Réunion Technique et sportive jeunes le 05/09, Ponts de Cé. Maintien des interdep dans la forme actuelle. En l'absence des CD 72 et 85, pas d'attribution des Interdep. Ils seront prioritaires l'année suivante.

Formation Entraîneurs : formation CUVB du CD44. Proposition de recenser les vœux des clubs sur ce sujet.

## **2. Informations fédérales :**

Règlements : publiés (sauf RGES et RGLiga)

## **3. Réunions de rentrée :**

Organisation avec les CDVB :

85 : 09/09

49 : 16/O9

44 : 10/O9

72 : pas de date pour le moment et pas de salarié. La présentation sera faite par Philippe COMBE

53 : 09/O9

#### **4. Budget / subventions :**

*Subventions :*

**Dossiers CNDS/ANS :** Attente de la décision

Réunion Ligue le 11/O7 à 18H30 pour présentation des dossiers des cinq Comités défendus par Françoise de BERNON.

Horaires de passage : 19H30 (44), 20H30 (49), 20H40 (72 avec un club), 20H50 (85 avec un club). Penser à demander les codes pour la présentation en visio. Cela fonctionnerait par Gotomeeting.

Arguments pour jeudi 11 juillet : attribution aux Ligues, CD et Clubs suivant les montants de l'année précédente. L'année dernière, les régions Bretagne et Pays de la Loire ont été défavorisées bien que les deux régions avaient bien travaillées au développement du sport, par rapport au nombre de licences créées.

**Région Pays de la Loire :** accord de la Région pour 50 000 € (nous demandions 75 000€) pour l'Eurovolley.

Attente de décision finale pour les autres subventions régionales (cela tarde).

**AAL 2019:** les 1,5 € par licence payante devraient être réglés prochainement (soit environ 10 000 €). Attente pour aide au pôle de 5 000 €, et la part fixe de 2 500 €. Cela devrait être évoqué au CA du 20/O7/2019.

**AAL 2018 :** il y aurait 3 450 € qui pourraient être rétrocédés aux cinq Comité Départementaux. A l'unanimité des présents, la répartition sera faite suivant la part fixe (déjà calculée, à insérer) et selon le respect des critères de la Fédé.

#### **5. Statuts et règlements :**

85 : il manque encore cinq clubs à réaffilier. Un club (La Boissière de Montaigu), ferme la section féminine, les joueuses vont jouer aux Landes-Génusson (pas de mutation, car plus de secteur féminin), et ne va pas se réaffilier.

Les clubs de La Rabatelière, Volley détente, Fontenay le comte et Monsireigne ne se sont pas encore réaffiliés (inquiétude pour Monsireigne). Le club de Challans pourrait se réaffilier (infos données sur pack création de club de la Fédé).

72 : disparition du club du DYS.

49 : Volley Détente réaffilié, les clubs de La Romagne, Sainte Christine, Drain risquent de poser problème.

44 : attente des infos.

53 : attente des infos.

## **6. Sportive et technique :**

Attente de la Fédé. Le SCO N3M se maintiendrait finalement.

Les calendriers nationaux auraient dû être diffusés vendredi dernier, mais attente de la DNACG (car ASUL LYON est en dépôt bilan mais aurait des partenaires. Décision sous 8 jours, car repartirait ou non en N2).

Une seule descente sportive de N3M, Les Sables, et de N3F (ASPTT Laval). Les Herbiers et Cholet maintenus sportivement en N3M Les Herbiers repartent en Régionale, Cholet repart en Départementale. Léo Lagrange ne se réengage pas en PNM comme

L'Ile d'Yeu qui veut repartir en Régionale. Les clubs qui ont demandé leur rétrogradation ne pourront accéder à la division supérieure en fin de saison 2019-2020.

PNM : les clubs ASPTT Laval, La Roche, ASBR et Riaillé montent de RM.

RM : deux poules de neuf. Difficulté par rapport aux temps de route/distance.

RMA : Oya, Bouguenais, Vendrennes, Aizenay, AS Landaise, Saint-Herblain, St Nazaire VBA

4, Couëron, Saint Florence.

RMB : Les Herbiers, SCO, ST-Léger-sous-Cholet, AS La Chapelle-St-Aubin, JS Coulaines, Étincelle de Mayenne, Entrammes, CSSG Le Mans 2, VB Nantes.

1<sup>ère</sup> journée 28-29/09 : il y a possibilité de report si les deux clubs s'entendent.

Les calendriers seront adressés aux clubs cette semaine.

En cas de montée supplémentaire de PNM ou PNF des poules de neuf seront faites.

Proposition pour l'accession en régionale pour la saison 2020-21 : compléter les poules par les seconds des départements, si accord des comités, dans l'ordre du nombre de licences compet VB du genre.

Sportive « jeunes » : maintien de l'autorisation de sous-classement à l'identique. La discussion sur la limitation de cette mesure sera abordée avec les clubs au printemps prochain.

## **7. Manifestations**

**Eurovolley 2019** : Rassemblement des volontaires le 29/06. La journée a été dynamique et bien préparée avec un bon retour des participants. Très bon travail d'Eliott PUISSANT. Le Directeur du site prendra fonction 2 jours par semaine sur le site.

**Beach volleyades** : pas d'information.

**Festivolley** : financement à confirmer par les subventions. Les charges de personnel ne sont pas suffisamment imputées à Festy et ne correspondent pas aux ressources propres de la Ligue.

## 8. Questions diverses

**ARCEIS / SOREGOR** : proposition de passer toute la gestion du personnel chez ARCEIS (moindre coût et facilités de gestion des charges sociales). Il reste cependant à vérifier quelle sera la prestation fournie. Demande à faire à ARCEIS (Kévin DESFOUX), d'extraire les données sociales.

Rencontre à prévoir avec SOREGOR (Françoise de BERNON) afin de savoir quelles sont les modalités de rupture de contrat.

**Finales régionales jeunes** : demande de Sylvie FROQUET (VBN) qu'il y ait une prise en charge des arbitres ainsi que de la publicité sur le lieu de vente.

Le Bureau valide la prise en charge des frais annexes. Les Indemnités sont à discuter, sauf pour les stagiaires.

**Talkies-walkies** : la CDA 44 utilise 2 modèles : Le premier modèle à 35 € ainsi qu'un micro à 6,90 €, soit 42 € l'ensemble. Le deuxième modèle dispose d'un micro intégré mais il y a un problème de réception. Le Bureau valide l'achat du premier modèle pour les CDA et propose au CD44 le remboursement de ses talkies-walkies ou un nouvel achat.

Le Budget total à prévoir est de 420€ (2 jeux de talkies-walkies par CDA)

Philippe COMBE prévoit d'envoyer un mail aux CDA pour les informer de cette décision.

**Photoshop et illustrator** : acquisition des logiciels (environ 750€).

**Voiture de Emilie SÉRY** : accrochage par un chauffard sur un parking dans le cadre du travail (journée volontaires). Assurance par la Ligue (MAIF) du véhicule personnel utilisé dans le cadre d'une mission. Accord du bureau sur déclaration de sinistre, la franchise sera prise en charge par Ligue. Dépôt de plainte contre X à faire.

**Congés des salariés de la Ligue** : fermeture de la Ligue du 22/07 au 11/08. Eliott PUISSANT sera pendant cette période avec M. MILLET, sur le site EXPO NANTES.

**BEACH-VOLLEYADES** : demander quelle paire a été retenue. L'année prochaine, les tournois de SERIE 3 devraient être tarifés par la FFV.

**Développement** : pénalités TQE ont-elles été appliquées ? A vérifier, et à facturer.

**Lycée Jean PERRIN** : demande faite du Lycée auprès de la Ligue d'une subvention exceptionnelle de 3 681 euros pour le transport et l'hébergement. Leur section Volley été championne de France à Saint Raphaël.

Il reste 450 € sur le budget Ligue 2019. Vérifier le coût pour la Ligue de la SSR (nous participons déjà pour les déplacements, pour les matchs amicaux...).

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 23h30.

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise DE BERNON', with a horizontal line drawn underneath it.

Françoise DE BERNON

Le Secrétaire de séance :

Philippe COMBE